



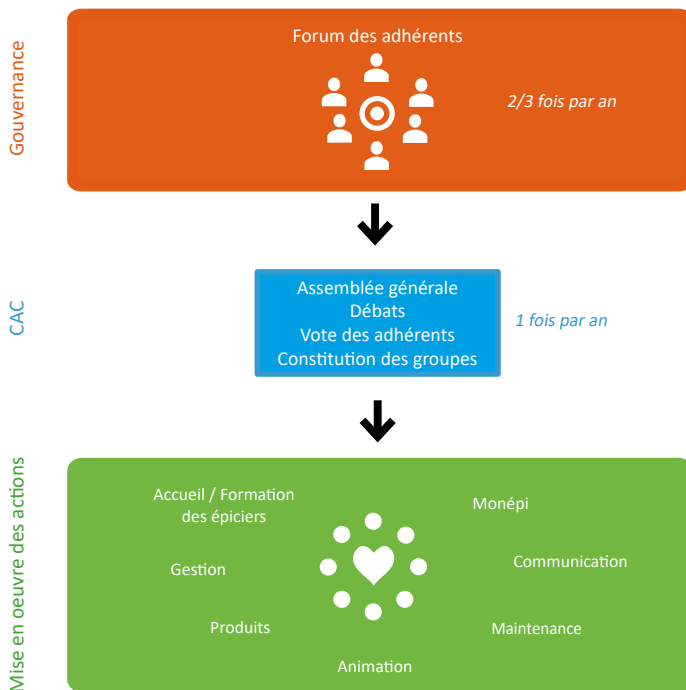
C'est vous qui gouvernez la COOP

AVEC vos initiatives et vos propositions d'actions lors des forums.

AVEC les groupes d'action qui sont chargés de mettre en oeuvre les décisions.

AVEC les référents qui constituent le Collectif d'Animation et de Coordination : le C.A.C.

La COOP n'existerait pas sans vous



Ce qui nous réunit

La convivialité et le partage.

Les bons produits, les bons moments passés ensemble, les belles idées.

Les initiatives et les projets qui ne demandent qu'à se réaliser.

Des groupes qui se mettent en action



Si vous avez envie de partager vos bons plans produits, faire connaître un fournisseur ou un producteur qui respecte la Charte, adressez-vous au **GROUPE PRODUIT**.



Si vous êtes intéressés par le développement de l'association, l'accueil de nouveaux adhérents rejoignez le **GROUPE ACCUEIL DES NOUVEAUX/FORMATION DES EPICIERS**.



Si vous êtes curieux de savoir comment fonctionne le réseau Monépi et le rôle des outils informatiques dans la gestion de l'association, contactez le **GROUPE MONÉPI**.



Si vous souhaitez contribuer à la pérennité économique de la Coop et participer à la gestion financière de la Coop rejoignez le **GROUPE GESTION**.



Si vous avez envie de faire connaître la Coop autour de vous, initier des évènements, faciliter les échanges entre les coopérateurs, adressez-vous au **GROUPE COMMUNICATION** en charge du COOP info et du COOP MAG et administrateur du site web de la Coop.



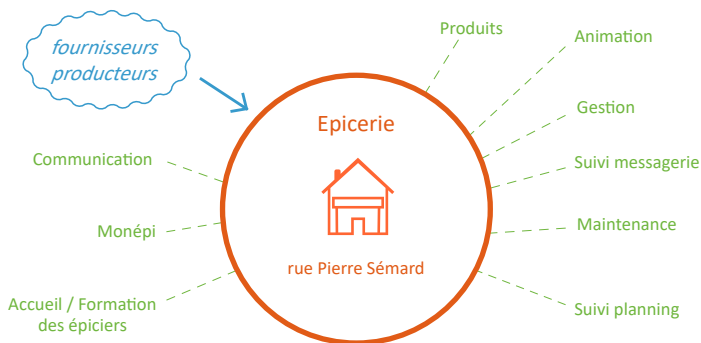
Si vous avez le goût d'une épicerie avenante et bien agencée, rejoignez le **GROUPE MAINTENANCE** en charge de la propreté du local, du rangement et de la logistique des emballages.



Si vous avez d'autres propositions d'actions, d'autres talents que vous voudriez partager avec les adhérents, n'hésitez pas à les proposer en adressant un mail à L'association Coop singulière, contact@coopsinguliere pour **LES PROCHAINS FORUMS**.

Sentez-vous impliqué.e.s, c'est votre épicerie c'est votre association

Vous faites fonctionner la COOP !



Pour mieux vous intégrer, quelques bonnes pratiques

Dès votre adhésion vous devez alimenter votre compte sur Monépi. C'est grâce à l'argent déposé par les adhérents que les rayons de l'épicerie se remplissent.

Pour commander vos produits sur le site de Monépi vous devez différencier vos commandes en fonction des produits choisis, on vous explique :

- 1ère commande : produits en vrac, épicerie, produits d'entretien, etc.
- 2ème commande : le pain du vendredi
- 3ème commande : les fruits et légumes distribués tous les 15 jours.
- 4ème commande : la viande, la volaille, les fromages, les poissons etc. livrés à une date fixée.

Pour que la Coop fonctionne, vous devez participer aux activités organisées par les groupes d'action. Votre contribution est de 2h par mois minimum. Vous pourrez vous inscrire sur le planning où sont indiquées les tâches utiles et le nombre d'heures correspondant.

Optimiser le temps d'une permanence « épicier »,

- C'est bien distribuer les commandes en vérifiant l'adéquation entre les produits réellement commandés et les produits emportés.
- C'est regarnir les rayons en contrôlant les dates de péremption des produits.
- C'est entretenir le local et veiller au rangement des cartons et emballages dans la cour.

Si vous avez un empêchement de dernière minute :

- Contactez un adhérent
- Envoyez un mail sur le site de la Coop : contact@coopsinguliere
- Appelez l'épicerie au : 09 73 19 24 79 aux heures d'ouverture

Foire aux Questions

Comment contacter la COOP ?

Tél épicerie : 09 73 19 24 79 - aux heures d'ouverture

Mail : contact@coopsinguliere

Comment participer aux activités de la Coop et contribuer au fonctionnement l'épicerie ?

- En consultant la planning sur le site Monépi, et en s'inscrivant aux activités qui vous conviennent.
- En assurant une permanence.
- En participant à la réception des marchandises, à la préparation des commandes fruits et légumes.

Comment devenir une bonne épicière ou un bon épicier ?

En s'inscrivant à une formation épicier pour apprendre les procédures de réception et de distribution des produits et maîtriser les tâches à réaliser pour un fonctionnement optimal.

Comment intégrer un groupe ?

- En prenant contact avec les référents des groupes dont la liste est indiquée sur le site.
- En envoyant un mail sur contact@coopsinguliere.

Comment utiliser le planning ?

En se connectant sur le site de la COOP : <https://coopsinguliere.fr/> onglet connexion adhérent, puis onglet planning, où vous verrez votre compte d'heures.

Le menu déroulant vous montre où sont les besoins et vous indique le nombre de personnes nécessaires.

Comment proposer des produits ?

En contactant les membres du groupe produit chargés de vérifier leur adéquation avec la charte (cf. le site).

Comment se tenir au courant des actualités de la COOP ?

- En lisant le Coop info adressé à chaque adhérent tous les 15 jours.
- En lisant le Coopmag trimestriel.
- En consultant votre compte adhérent sur Monépi.